

Au Conseil intercommunal du SIDERE

Rapport de la commission de gestion chargée d'étudier le préavis N° 27/2021-2026 relatif aux comptes 2023

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs,

La Commission de gestion du Conseil intercommunal SIDERE s'est réunie en séance ordinaire le mercredi 15 mai 2023 à 17h00 dans les locaux administratifs du SIDERE à Perroy.

Les membres de la Commission de Gestion présents sont :

M. Martial Besson, Commune de Vinzel
M. Daniel Bovy, Commune de Gilly
M. Christian Hay, Commune de Rolle
M. Kurt Sanidh Müller, Commune de Dully

Est excusée :

Mme Isabelle Gachet, Commune de Luins

Le SIDERE est représenté par :

M. François Delafoge, président du CoDir
M. Francis Mondoux, vice-président du CoDir
M. Marc Dvorak, Directeur technique

La Commission de gestion a procédé à un examen critique du préavis Numéro 27 et interrogé en détail les représentants du Comité de direction sur leur gestion.

1. Préambule

Les comptes arrêtés au 31.12.2023 ont été vérifiés par l'organe de révision officiel, la Fiduciaire Heller SA à Nyon qui a effectué un contrôle succinct conformément au règlement sur la comptabilité des communes (RCCom)

La fiduciaire conclut dans son rapport de review (à distinguer d'un audit) du 6 mai 2024 que les comptes annuels sont conformes à la législation cantonale et aux statuts du SIDERE.

2. Bilan au 31.12.2023

L'actif du bilan représente l'ensemble du patrimoine que possède le SIDERE. L'augmentation par rapport au 31.12.2022 est de CHF 2'715'093.80.

3. Fonds de réserve

Faisant suite aux remarques de la Commission de gestion et du Conseil intercommunal, le Comité de direction a entrepris d'amortir plusieurs éléments du patrimoine administratif. Ainsi des prélèvements sur le fonds pour travaux futurs (compte 9280) ont été effectués pour 724'139.55.

4. Subsidés ECA

En raison de l'achèvement de divers travaux d'investissement, l'ECA a versé d'importants subsidés en 2023 (compte 810.4651), subsidés qui ont été partiellement utilisés pour des amortissements.

5. Amortissements

Le Comité de direction a remis à la Commission de gestion deux importants tableaux relatifs au patrimoine administratif, et aux amortissements cumulés au 31.12.2022, ainsi que les amortissements extraordinaires 2023. Une priorité a été donnée à l'amortissement des investissements les plus anciens (compte 810.3320). Ainsi le cumul des investissements du SIDERE depuis sa création et jusqu'au 31 décembre 2023 représente 31'400'850.00, dont la valeur comptable au 31.12.2023 après amortissements est de 14'300'787.06.

6. Attributions aux fonds de réserve

Le résultat de l'exercice est attribué au fonds de réserve pour renouvellement compteurs (200'000.00), au fonds de réserve des bâtiments/rénovation (3850.00) et au fonds de réserve véhicules (50'000.00) ; la provision sur débiteurs est dotée de 5'000.00.

7. Conclusions

La Commission de gestion remercie le Comité de direction pour sa gestion et la prise en compte des remarques émises ces dernières années. A l'unanimité de ses membres présents, elle a l'honneur de vous demander, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL DU SIDERE

- Vu le préavis N° 27/2021-2026 du Comité de direction, relatif aux comptes 2023 ;
- Entendu le rapport de la Commission de gestion chargée d'étudier cet objet ;
- Considérant qu'il est régulièrement porté à l'ordre du jour ;

DÉCIDE

- D'adopter les comptes de l'exercice comptable 2023 tels que présentés, soit
 - Le bilan au 31.12.2023 ;
 - Le compte de fonctionnement au 31.12.2023 ;
- De donner décharge au Comité de direction, à la boursière et à la Commission de gestion pour l'exercice 2023 ;
- D'accepter le Rapport d'activité du Comité de Direction pour l'année 2023.

Fait à Rolle, le 1er juin 2024

Pour la Commission de gestion

Martial Besson

Daniel Bovy

Kurt Sanidh Müller


Christian Hay